

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISSANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 2 exemplaires sont  
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 5) id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue L.-L. Rouss eau, 3, et chez M. St-Hilaire,  
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 1<sup>er</sup> Janvier 1865.

Le traité d'Amitié, de Commerce et de Navigation conclu entre S. A. S. le Prince Souverain de Monaco et Son Altesse le Bey de Tunis, dont les négociations avaient été interrompues par les événements survenus dans la Régence, a été signé, le 24 novembre dernier, au Palais du Bardo, par S. A. Mohamed Sadak et par M. Charles Cubisol, Consul de Monaco.

A cette occasion, Son Altesse le Bey a conféré au Prince Charles III la Grand-Croix du Nichan Eftikhar en diamants, réservée aux Souverains et semblable à celles offertes en dernier lieu à l'Empereur des Français et au Prince de Galles.

De son côté, le Prince a envoyé au Bey la Grand-Croix de l'Ordre de St-Charles ornée de brillants.

La remise de cette décoration a été effectuée, le 6 décembre, avec la pompe et le cérémonial usités en pareille circonstance.

A neuf heures et demie du matin, un Général de brigade et un Aide-de-Camp du Ministre des Affaires Étrangères allèrent prendre le Consul de Monaco à son domicile dans une voiture de la Cour et le conduisirent au Palais du Bardo. A la porte extérieure, le Représentant du Prince fut reçu par un Colonel et un Chef de bataillon de la Garde, qui le menèrent entre une double haie de troupes, dont les tambours battaient aux champs, jusqu'au pied de l'escalier d'honneur, où l'attendait le Général Rechid, Commandant en chef de la Garde du Bey. Le Général Comte Raffo, Introduteur des Ambassadeurs et deux Généraux de Division vinrent complimenter le Consul au haut des degrés et l'accompagnèrent jusqu'à la grande salle de réception où se trouvait Son Altesse le Bey, entouré d'un nombreux et brillant Etat-Major. Là, Son Altesse s'étant avancée de quelques pas, tendit la main à M. Cubisol, qui, dans une harangue, Lui fit connaître la Haute mission dont l'avait chargé S. A. S. le Prince Charles III. Le Bey, après avoir exprimé Sa vive gratitude pour la gracieuse distinction qui Lui était offerte par le Prince, ainsi que toute Sa satisfaction pour les liens d'amitié qui L'unissaient désormais au Souverain de Monaco, fut revêtu par le Consul, du Grand Cordon de l'Ordre de St-Charles.

Ce dernier ayant sollicité de Son Altesse la permission de remettre devant Elle la Grand-Croix du même Ordre conférée par le Prince à Son Excellence le Premier Ministre, Elle la prit de ses mains et l'en décora Elle même.

Le Bey annonça ensuite qu'il mettait à la disposi-

tion du Prince un certain nombre de décorations du Nichan pour être distribuées aux Fonctionnaires de la Principauté et aux personnes de l'entourage de Son Altesse Sérénissime.

Après les compliments d'usage, le Consul de Monaco fut ramené chez lui avec le même cérémonial qui avait présidé à son arrivée.

Son Altesse Royale Madame la Princesse Florestine de Wurtemberg, Sœur de Son Altesse Sérénissime le Prince, notre Auguste Souverain, vient d'entrer dans le sixième mois de sa grossesse.

A l'occasion de la nouvelle année, il y aura, au Palais, lundi 2 janvier, à 9 heures du soir, réception à laquelle sont invités MM. les Consuls Etrangers, les Autorités, les Fonctionnaires et leurs femmes, ainsi que toutes les personnes présentées.

(Communiqué.)

« Les années s'écoulent et fuient — disait Horace, le chantre d'Auguste et de Mécène — et le culte des Dieux ne peut arrêter les rides envahissantes, la vieillesse qui nous menace et la mort que rien ne peut dompter. »

Voici en effet une année qui est allée se perdre dans l'océan commun des années qu'on nomme le passé, et nous marchons déjà dans un nouveau cycle. Elle sera sans doute comme les autres : nous verrons au loin, le mal mêlé au bien, *mala mixta bonis*, les choses se nouant, s'enchevêtrant, se dénouant pour s'embrouiller encore. L'histoire se continuera sous nos yeux, spectateurs désintéressés qui ne demandons qu'à jouir en paix, sur les bords du grand lac, des délices de notre paradis terrestre.

L'autorité paternelle d'un Prince que nous chérissons nous continuera le bienfait de ces sages mesures qui dotent la Principauté de toutes les magnifiques inventions du génie moderne. Dans le courant de cette année les travaux du chemin de fer de Nice à Gênes atteindront notre territoire et les voies de grande communication recevront sans doute un plus entier développement.

Que S. A. S. reçoive ici, au commencement de cette année, les vœux de bonheur que Lui adresse un peuple qui L'aime et que tous Ses soins tendent à rendre heureux.

AUGUSTE MARCADE.

CORRESPONDANCE.

Monaco, le 27 Décembre 1864.

Monsieur le rédacteur,

Permettez à un voyageur heureux que le hasard seul a conduit sur ce rivage où les années « s'écoulent sur leurs pentes de fleurs, » comme dit l'auteur des *Méditations*, de remercier ce beau pays de tout le bien qu'il lui a fait.

Heureux le Prince qui gouverne un Etat où les maladies morales des grandes sociétés sont inconnues. Je n'ai pas vu de pauvres dans mes longues promenades ; le honteux *fait divers* qui étale aux yeux les délits, les infractions aux lois, les crimes surtout, doit vous être totalement inconnu. La population que j'ai étudiée me semble avoir les vertus des habitants des montagnes unies aux douces habitudes des cultivateurs des vallées. Est-ce l'effet d'un climat incomparable ? Est-ce le résultat d'une sage administration, ferme et bienveillante qui fait penser à celle de la famille ?

Pays admirable, refuge assuré pour les esprits que les luttes avec la science desséchante a fatigués, que les tempêtes de la vie ont ballottés. J'y voudrais voir une colonie de savants. L'âme, pour soutenir son vol, a besoin d'être charmée par la vue des objets extérieurs. Votre verdure éternelle me faisait penser à ces jardins d'Académus et du Lycée où la Sagesse rendait ses oracles immortels.

Pourquoi avec vos nuits si lumineuses et si transparentes, êtes-vous inutiles à la science astronomique ? C'est sur vos belles terrasses qu'est désigné par la nature l'emplacement d'un observatoire qui ferait pour l'Europe ce que l'observatoire du Cap fait pour le reste du monde.

Votre flore est d'une richesse inouïe : vos promenades sont de vrais jardins de botanique plantés avec tant de difficultés ailleurs, tandis que vous les voyez grandir par la seule force de la nature.

Votre horizon est sublime. Quel peintre pourrait reproduire les dernières croupes de la côte italienne. Et vos couchers de soleil ! Claude Lorrain est-il venu s'inspirer dans ces lieux ?

Pour moi, après mes longs voyages, je me surprends encore enthousiaste : je ne dirai pas comme Lafontaine : « avez-vous-lu Baruch ? » mais, « connaissez-vous la Principauté de Monaco ? »

XXX.

AVIS.

MM. les actionnaires de la nouvelle Société anonyme des Bains de mer de Monaco, constituée par acte du 3 avril 1863, sont convoqués en Assemblée générale annuelle pour le 26 janvier 1865, au siège social à Monaco.

Un des jours de la semaine dernière, on célébrait dans une maison de la Principauté, la fête de Sainte-Victoire qui est aussi celle d'une femme du meilleur monde, gracieuse, aimable, enjouée, dont le mari est une de nos célébrités médicales.

La faculté était noblement représentée à cette fête de famille, car on n'y comptait pas moins de six docteurs, et, dans le nombre, trois, que l'état de leur santé a arrachés à de grandes villes où leurs noms sont bien connus.

Un de ces Messieurs a écrit à ce sujet la pièce de vers suivante. Charman'te improvisation, pleine de poésie, et, chose assez rare, éclos sous la plume d'un savant.

A. M.

A MADAME G. D.....

Monaco, le 22 Décembre 1864.

J'ai vu, de par le monde, un petit coin de terre  
Où le cœur se dilate, où l'œil est radieux,  
Oasis embaumée, au milieu d'un parterre,  
Jardin luxuriant, sous les regards des cieux.  
Tout est frais, gracieux ; au ciel pas un nuage :  
La main de l'Éternel a tracé le décor.  
Au travers des grands bois, et perçant le feuillage,  
Un soleil bienfaisant verse ses rayons d'or.  
Dans son immensité, la mer calme et limpide  
Réfléchit les rochers en son tableau mouvant,  
Et mollement bercée, une vague timide  
Murmure et vient mourir sur un sable d'argent.  
On dirait que reflet du paradis antique,  
Libre de toute crainte, à l'abri du danger,  
L'Eden est demeuré souriant, pacifique,  
Sur ce bord qui voit naître et fleurir l'oranger.  
Vous l'avez tous béni, ce pays salubre :  
Je sens en votre cœur retentir un écho ;  
Ce jardin parfumé, cet Eden, ce parterre,  
Ce séjour enchanteur enfin, c'est Monaco.  
Principauté bénie au pied d'un vaste empire,  
Toi que la France enlace en son bras fraternel,  
C'est ici qu'on renaît, c'est ici qu'on respire,  
Petit bijou serré dans un écrin du ciel.  
T'accourus sur tes bords, fuyant la grande ville,  
Cherchant ton ciel pétri dans la pourpre et l'azur,  
La vie intime et douce et le bonheur facile,  
Ton horizon sans borne et ton air toujours pur.  
Et j'ai tout rencontré ; je grave en ma mémoire  
Chaque heure qui s'écoule, et je suis trop heureux  
Que mon chant de bonheur soit un chant de victoire,  
Madame, quand ce soir je vous offre nos vœux.  
Victoire, le beau nom ! Signe de la vaillance,  
Ce mot fait tressaillir toujours un cœur français ;  
A Monaco, ce nom veut dire bienveillance ;  
C'est dans les oliviers qu'on doit chercher la paix.  
Vous que nous chérissons, comme une de ces amies,  
Vous nous le permettez, Madame, n'est-ce pas ?  
Laissez-nous vous fêter : qui sait si notre vie  
Nous réunira tous en un pareil repas.  
Quand on est loin des siens, la vie est bien anéantie ;  
Par vous nous retrouvons un rayon de bonheur.  
Si nous étions enfants, nous vous dirions : ma mère ;  
Du foyer maternel le vôtre a la douceur.  
Que vos jours, longuement, s'écoulent sans orage,  
Auprès de notre ami, le meilleur des époux ;  
Le ciel à vos vertus doit offrir ce partage,  
Il sait trop bien les vœux que nous formons pour vous.  
Un jour, mais dans long temps, si Dieu veut bien  
[ m'entendre,

Comme le voyageur de retour au pays  
Qui voit, tournant les yeux, dans le lointain s'étendre  
Les immenses sentiers que ses pieds ont suivis,  
Déroulant le passé d'une existence entière,  
Qui sut faire le bien, essayer quelques pleurs,  
Puissiez-vous arrivée à votre heure dernière,  
Dans vos petits enfants voir vos imitateurs.

Dr F.....

On nous écrit de Paris à la date du 27 décembre que le froid a pris une extrême intensité. Le lac du bois de Boulogne est gelé et il est couvert de patineurs. Une large place y est réservée à la Cour et au monde officiel.

Nous, nous jouissons d'une admirable température. Jeudi, à 9 heures du matin, le thermomètre annonçait 17 degrés, 18 à 2 heures. Le beau temps a continué les jours suivants.

On lit dans la *Vigie de Cherbourg* :

Nos correspondances du littoral méditerranéen nous apprennent que l'on travaille très activement à la construction du chemin de fer de Nice à la frontière d'Italie. Cette voie qui, on le sait, traverse la principauté de Monaco, donnera, sans aucun doute, un grand essor à la prospérité de cet Etat bijou qui, jusqu'au règne de son souverain actuel, Charles III, avait vécu aussi isolé de l'Europe que s'il eût appartenu à un autre continent. Depuis quelques années, cet isolement a cessé, car la mode a décidément adopté Monaco pour l'une de ses stations d'hiver les plus fréquentées ; cette vogue seule suffirait à enrichir ce charmant petit pays, mais le prince Charles veut asseoir l'avenir et la prospérité de son Etat sur des bases plus solides, en y développant le commerce et l'agriculture. La principauté produit en abondance des citrons, des oranges, des olives ; elle est riche en matières propres à la parfumerie ; parmi les plus belles et les plus savoureuses oranges qui s'étaient à cette époque de l'année, figurent celles de Monaco qui, tout en étant peut-être les plus fines, sont assurément les moins chères ; cela tient à ce qu'à Monaco, les frais de production sont moindres qu'en tout autre pays, et cela se conçoit, quand on sait que dans sa sollicitude pour les intérêts agricoles de ses sujets, le prince Charles a déjà conclu des traités de commerce avec plusieurs nations maritimes, et que d'autres sont encore en voie de négociation ; ces traités assurant de grands avantages aux négociants des Etats alliés, tant pour l'importation que pour l'exportation, il en résulte que les Monégasques y trouvent un facile et fructueux écoulement de leurs produits, en même temps qu'ils peuvent se procurer à de bonnes conditions, grâce à la facilité d'importation, ces mille objets nécessaires à la vie élégante des baigneurs, aux besoins des riches malades, des adorateurs du soleil et des amateurs de jardins embaumés ; aussi leur nombre s'en accroît-il chaque jour à Monaco, et il y a tout lieu de présumer que l'ouverture du chemin de fer le fera s'accroître encore ; pendant le mois d'octobre dernier, 2,647 étrangers sont venus à Monaco, et 3,672 en novembre ; en défalquant ceux qui n'ont fait qu'y passer, ceux qui restent forment encore un noyau considérable d'acheteurs. On voit donc que les traités de commerce du prince Charles III ne laisseront pas d'être utiles et fructueux pour les marchands indigènes et pour les négociants français.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Paris, 27 décembre.

Il y a un peu plus de trente ans, lorsque Louis Desnoyers écrivait le joli pamphlet social *les Béo-*

*tiens de Paris*, pour les *Cent-et-un* de Ladvocat, la bêtise française paraissait s'être concentrée dans un petit nombre de contemporains, presque tous nés dans la petite bourgeoisie, parmi les bureaucrates de second ordre et les petits marchands. Depuis lors, l'espèce a pullulé à l'infini. Hélas ! la lignée de M. Joseph Prudhomme s'est étendue sur notre sol en une série de ramifications qui laissent bien loin derrière elles les douze tribus d'Israël. A ces Béotiens de notre âge, qui n'aiment en rien l'audace dans la pensée ni l'originalité dans la forme, il faut une pâture intellectuelle presque comparable à la littérature des nègres yolofo, qui se compose de trois ou de quatre contes de quarante lignes. Ainsi donnez-leur, à ces Français de nom, un crime quotidien à lire, toujours le même, mais seulement en variant les noms des scélérats ; qu'on leur serve un fait grotesque, le même qui fait rire la rue aux Ours depuis Clovis ; ajoutez-y un procès, dirigé par les mêmes juges, agité par les mêmes avocats sur les mêmes objets, et par moments, une fantaisie impossible, l'apparition du serpent de mer, l'histoire du rat à trompe ou toute ânerie imaginée dans un atelier de rapins, à l'heure où l'on mange les saucisses ; servez tout cela sur une feuille de papier gris, friable, imprimée parcimonieusement avec des têtes de clous ; répandez le tout à vil prix, de manière à faire supposer que l'entrepreneur perd à l'exploitation, et cette feuille étrange, ce je ne sais quoi, le moniteur de la bêtise, s'enlèvera numéro par numéro, avec plus de rapidité que le pain chez les boulangers en temps de famine. Tout ce que nous vous disons là se passe aujourd'hui sous vos yeux. On peut voir qu'il n'y a rien d'exagéré dans cette esquisse. *Le Petit Journal* est fait aujourd'hui comme il était fait hier ; il sera demain ce qu'il est aujourd'hui. Il était il y a six mois ce qu'il sera inmanquablement dans six mois. M. Joseph Prudhomme et tous les siens se révolteraient s'il devait en être autrement. Il y a là-dedans un niveau d'esprit, de style, de critique terre à terre et de médiocrité de Jocrisse que l'entreprise ne doit jamais dépasser, sous peine de mort. Mais ne craignez rien, *le Petit Journal* a la vie dure : le budget de la bêtise contemporaine ne lui manquera pas.

Ceux qui pénètrent dans les coulisses de cette feuille de mûrier d'un nouveau genre nous disent que les vers à soie qui s'en repaissent, pardon ! les abonnés, s'élèvent en chiffres ronds à 200,000, et cela va toujours *crescendo*. 200,000 abonnés ou acheteurs supposent le triple, car, vous le savez, dans les mœurs de la famille moderne, on se passe un journal de main en main, par économie d'abord, par amour de propagande ensuite. Nous voilà donc à un total de 600,000 lecteurs ! On objectera peut-être que cette formidable clientèle peut être comparée à ces convalescents qui mangent sans digérer. Qu'importe ? Il y a là un fait nouveau, un mouvement de l'esprit public dont tout penseur a le droit de se préoccuper. C'est la première fois, depuis l'invention de l'imprimerie, qu'on voit une publication quelconque ériger en programme l'action de maintenir la foule dans un état d'enfantillage bizarre et de philistinerie calculée. La spéculation, au reste, est la même que celle des Anglais envers cette pauvre Chine, à laquelle ils vendent sous forme d'opium l'ivresse, la stupidité et la mort.

Il est curieux, au surplus, de voir comment notre société se prête à tout ce qui est de nature à la rendre microscopique. Au moment même où le moule de la pensée s'amointrit avec *le Petit Journal*, on voit paraître *le Petit Moniteur*. Il y a aussi notre

amie, la *Petite Revue*. Presque au même instant, on annonce la formation d'une société par actions qui va bâtir, derrière des Amandiers, le *Petit Théâtre*, sorte de Porte-Saint-Martin à deux sous. N'est-ce pas à la même date qu'on a vu les femmes arborer ce *petit chapeau* qui n'en est plus un ? De tous côtés, on cherche à organiser des Conférences littéraires et scientifiques, qui ne sont autre chose qu'un petit Collège de France ambulante. Les petits musées après décès des grands peintres sont fort à la mode. Cherchez à l'étalage des libraires : si l'on en excepte les livres d'Etrennes, qui ne vivent qu'un jour, le jour de l'An, vous n'y trouverez que des petits volumes ; in-18 et in-32. Vu la cherté des loyers, il n'y a plus que de petits salons et l'on n'y montre plus guère qu'un petit esprit, habitué qu'on est à courir d'un point à un autre en chemin de fer et à lire l'histoire du jour dans les télégrammes de cinq lignes, on ne veut plus que de petites comédies et de petits drames. Quant aux jeunes gens trop conséquents avec la philosophie du siècle, ils se flattent de n'avoir plus que des petites amours, des amourettes qui ne durent pas même l'espace d'une lune ou, au plus, le délai d'un billet à ordre.

On est en train de faire une race de petits chiens, des bichons havanais, à cacher dans un manchon ou à poser sur sa main comme une balle élastique ; c'est la coqueluche des petites dames. Nos poètes, essouffés, ou se courbant sous la loi de fer de l'égalité moderne, ne s'élancent plus dans l'épopée superbe ni dans l'ode aux larges ailes ; ils s'habituent sagement à la mesquine mesure de l'épigramme ou bien au *ronron* du sonnet, la plus petite des formes lyriques. Enfin, pour résumer cette situation lilliputienne, notre large écu de cent sous d'il y a quinze ans, si semblable à la noble monnaie de fer de Lycurgue, a été remplacé par une mince rondelle d'or, mince comme une feuille d'automne et aussi petite qu'un noyau de cerise.

Tom-Pouce avait sans doute préjugé qu'il pouvait réussir dans un tel milieu social ; il était venu de New-York avec une naine, sa femme, et un pygmée, son fils, dans l'intention évidente de coloniser la capitale et d'y répandre la mode des myrmidons. Pourquoi est-il reparti si vite ?

#### NOUVELLES DIVERSES.

Nous lisons dans le *Phare de la Loire*, journal de Nantes :

La nuit du 25 a été marquée par un événement sinistre. Samedi, quatre hommes de l'équipage de la goëlette *l'Edmond-et-Marie*, de Caen, capitaine Jean, ancrée dans le canal de la Madelaine, devant le quai de la rive gauche, avaient travaillé toute la journée à décharger ce navire. A sept heures du soir, ils songèrent à prendre du repos et se retirèrent dans le rouffe. Pour combattre le froid qui était très-vif, ces malheureux employèrent une sorte de marmite en fonte et y placèrent du charbon qu'ils allumèrent en hâte, négligeant d'entr'ouvrir la porte ; puis ils se jetèrent chacun dans son hamac pour s'y endormir. Ils ne devaient pas se réveiller.

Hier matin on les y trouva glacés. A sept heures, M. le docteur Barré fils était appelé auprès d'eux, mais il ne put que constater leur mort. Les quatre victimes d'une déplorable imprudence semblaient sommeiller, leurs traits étaient calmes, leurs mains ne portaient aucune trace de violence, les vêtements et les couvertures de ces infortunés n'étaient nullement en désordre. Tout indiquait qu'ils avaient succombé sans éprouver la moindre convulsion. La roideur ca-

davérique prouvait que la mort remontait à plusieurs heures.

On a constaté que les quatre marins de *l'Edmond-et-Marie* avaient succombé à une asphyxie par l'oxyde de carbone dégagé du charbon que renfermait le vase qu'ils avaient posé au milieu de la chambre.

Nous voudrions pouvoir espérer que le souvenir de ce douloureux événement empêchera dans l'avenir nos marins de commettre des imprudences du genre de celle qui vient de coûter la vie à quatre braves travailleurs.

— Nous trouvons dans le *Glasgow Citizen* le fait suivant :

M. Jameson était assis dans la boutique d'un marchand de liqueurs à Kilmarnock, buvant amicalement un verre de *gin* avec Andrew Isset. La conversation tomba sur l'histoire naturelle, et comme on discutait sur cette particularité que la mâchoire inférieure était seule employée dans l'œuvre de la mastication, M. Jameson fit le pari qu'il mettrait son pouce dans la bouche d'Isset, et qu'en maintenant sa mâchoire inférieure, il empêcherait de le lui mordre.

Isset refusa d'abord, mais, sur les instances de Jameson, il finit par accepter le pari. Isset essaya de mordre le pouce une fois, deux fois, ce fut en vain. A la troisième tentative, il serra le pouce de Jameson avant que celui-ci eût pu lui maintenir la mâchoire, et il le mordit. Deux jours après, la main de Jameson enfla, et le docteur Aiken fut appelé. Aucune diminution dans l'enflure ne se produisant et les symptômes devenant de plus en plus sérieux, le docteur Aiken requit le concours du docteur Paxton. Le mal envahit le bras et on fut obligé d'y faire des incisions en plusieurs endroits pour essayer d'arrêter les progrès de la gangrène. Jeudi, les médecins exprimèrent l'opinion que M. Jameson n'avait pas longtemps à vivre, et, en effet, il expira le lendemain.

#### DIRECTION DES POSTES DE MONACO.

Tarif et conditions de transport des valeurs et de l'argent.

##### 1<sup>o</sup> Lettres chargées.

Il est permis d'insérer des billets de banque et autres valeurs papiers dans les lettres, à la condition de présenter ces lettres à la formalité du chargement. Les lettres à faire charger doivent toujours être présentées au bureau de poste et affranchies. L'Administration en donne reçu aux déposants et ne les livre que sur reçu aux destinataires. Elles sont placées sous enveloppe et scellées de cachets en cire fine de même couleur et portant une empreinte spéciale à l'expéditeur, en nombre suffisant pour retenir tous les plis de l'enveloppe et préserver le contenu de toute spoliation. En cas de perte d'une lettre chargée, l'Administration est passible d'une indemnité de 50 francs.

Les lettres chargées acquittent, indépendamment de la taxe selon leur poids et leur destination, un droit fixe de 20 centimes.

L'expéditeur d'une lettre chargée contenant ou non des valeurs déclarées ou celui d'un chargement de valeurs cotées peut demander, au moment où il dépose l'un ou l'autre de ces objets, qu'il lui soit donné avis de sa remise au destinataire. A cet effet, il paye d'avance pour l'affranchissement de l'avis un droit de poste de 10 centimes.

##### 2<sup>o</sup> Valeurs déclarées.

L'expéditeur qui veut s'assurer en cas de perte, sauf le cas de force majeure, le remboursement des valeurs payables au porteur insérées dans une lettre chargée, doit faire la déclaration du montant des valeurs que cette lettre contient.

La déclaration ne doit pas excéder 2,000 francs ; elle est portée en toutes lettres à l'angle gauche supérieur de la suscription de l'enveloppe et énoncée en francs et centimes le montant des valeurs insérées. Elle doit être

écrite d'avance par l'expéditeur lui-même sans rature ni surcharge.

Une lettre chargée contenant des valeurs déclarées, est passible outre le port de la lettre et le droit fixe de chargement, d'un droit de 10 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs déclarés.

##### 3<sup>o</sup> Valeurs cotées.

Les valeurs cotées sont des objets précieux de petite dimension. Elles payent 1 p. 0/0 de la valeur estimée. L'estimation ne peut être inférieure à 30 francs ni supérieure à 1,000 francs. Indépendamment du droit de 1 p. 0/0, les envoyeurs sont tenus d'acquiescer pour une reconnaissance qui leur est donnée de la valeur cotée, un droit de timbre qui, de 50 centimes, est réduit à 20 centimes à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1865.

Les valeurs cotées sont renfermées, en présence du directeur, dans des boîtes ou étuis ayant au plus 10 centimètres de longueur, 8 centimètres de largeur et 5 centimètres d'épaisseur. Les objets réunis à la boîte ne doivent pas dépasser le poids de 300 grammes. En cas de perte, l'Administration tient compte du montant de l'estimation.

##### 4<sup>o</sup> Articles d'argent.

La poste se charge, moyennant un droit de 1 p. 0/0, du transport des sommes d'argent déposées à découvert dans ses bureaux. En échange, il est remis aux déposants des mandats qui peuvent être payés aux ayant droit dans tous les bureaux de l'Empire français et de l'Algérie. Les envois d'argent sont encore reçus pour les armées françaises en pays étrangers, pour les militaires et marins employés dans les colonies françaises ou sur les bâtiments de l'Etat, et pour les transportés à Cayenne. Il n'est pas reçu de dépôt d'argent au-dessous de 50 centimes. Au-dessus de 10 francs, les mandats supportent, outre le droit de 1 p. 0/0, un droit de timbre qui, de 50 centimes, est réduit à 20 centimes, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1865.

AUGUSTE MARCADE, Rédacteur-Gérant.

#### CASINO DE MONACO.

Dimanche 1<sup>er</sup> Janvier

## CONCERT

Sous la Direction de

M. LUCAS

2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

#### PROGRAMME.

Chœur d' <i>Ernani</i> ,	VERDI.
<i>O bitt'euch</i> , romance	GUMBERT.
Ouverture de la <i>Dame blanche</i>	BOIELDIEU.
<i>Reisebilder</i> , valse	RESSEL.
Ouverture de <i>Marco Spada</i>	AUBER.
La <i>Sylphide</i> , mazurka	STRAUSS.
Galop de poste	ALBRECHT.

#### 8 HEURES DU SOIR.

SOLISTES. . . . MM. DELPECH, cornet à piston.  
OUDSHOORN, violoncelliste.

#### PREMIÈRE PARTIE.

<i>Lustlager</i> , marche	KÉLER-BÉLA.
Ouverture du <i>Brasseur de Preston</i>	ADAM.
<i>Fantaisie</i> sur des motifs de <i>Norma</i> exécutée par M. Delpech	ARBAN.
<i>Tropfen in das Walzermeer</i> , valse	GUNG'L.

#### DEUXIÈME PARTIE.

Chœur de <i>I Lombardi</i>	VERDI.
Ouverture de <i>Jubel</i>	C. M. de WEBER.
<i>Fantaisie burlesque</i> sur <i>Maire Corbeau</i> , exécutée par M. Oudshoorn	SERVAIS.
<i>Cornet-polka</i> , exécutée par M. Delpech	ARBAN.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.**

Arrivées du 24 au 30 Décembre 1864.

NICE. b. v. *Bull-Dog*, c. Flury, m. d.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ID. b. v. *Bull-Dog*, c. Flury, id.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ID. b. v. *Bull-Dog*, c. Flury, id.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 VINTIMILLE. b. *Solferino*, c. Sibono, id.  
 NICE. b. v. *Bull-Dog*, c. Flury, en lest  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ID. b. *Antoinette*, c. Reboa, id.

Départs du 24 au 30 Décembre 1864.

NICE. b. v. *Bull-Dog*, c. Flury, en lest  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ID. b. v. *Bull-Dog*, c. Flury, id.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ID. b. v. *Bull-Dog*, c. Flury, id.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ID. b. *Solferino*, c. Sibono, id.  
 ID. b. v. *Bull-Dog*, c. Flury, id.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ID. b. *Antoinette*, c. Reboa, id.

*Bulletin Météorologique du 25 au 31 décembre.*

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRACE			ÉTAT ATMOSPHERIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
25 Xbre	7	10	9	beau	vent.
26	8	11	13	id.	id.
27	11	16	17	id.	id.
28	12	15	16	id.	nul.
29	12	13	13	id.	id.
30	11	13	13 5/10	id.	id.
31	11	13	13	id.	id.

La *Monographie des Hémorrhoides*, par le docteur **LEBEL**, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. 4 vol. in-8°, prix: 4 fr. en timbres, 14, rue de l'Echiquier, Paris. Consultat. *Affranch.* 26-4

*Ades aux Actionnaires et aux Capitalistes.*

**BANQUE DES ACTIONNAIRES**

24, rue Feydeau, Paris.

GRANDES OPÉRATIONS FINANCIÈRES.

On reçoit tous les Capitaux et titres en compte de participation. — Répartition trimestrielle. — Résultat des trimestres précédents 15 à 25 %. Achat et vente de titres. — Reports. — Paiement et escompte de coupons. — Renseignements sur toutes les actions. — Envoi franco des Statuts sur demande au Directeur-Gérant. — On demande des correspondants honorables.

**Blanchissage & Raccordage à neuf de Dentelles**

Rue de l'Église, 5, Monaco.

La *Liqueur des Bénédictins de l'abbaye de Fécamp*, qui date de 1510 et sur laquelle vient tout-à-coup de se porter l'attention du public, nous paraît justifier pleinement la préférence qui lui est accordée. Netteté de goût, onctuosité franche et bien fondue, bouquet délicieux qui s'améliore en vieillissant, telles sont au point de vue de la table les précieuses qualités de ce produit, qui possède en outre des vertus anti-apoplectiques, apéritives, digestives et anti-spasmodiques, reconnues et appréciées depuis plusieurs siècles.  
 C'est en résumé une bienfaisante et agréable liqueur que l'on peut recommander aux estomacs faibles aussi bien qu'aux palais délicats. (B)

GUÉRISON de la PHTHISIE PULMONAIRE et de la BRONCHITE CHRONIQUE, à l'aide d'un traitement nouveau par le docteur **JULES BOYER**. — Tel est le titre d'une brochure dont la 5<sup>me</sup> édition vient de paraître, chez **A. Delahaye**, libraire-éditeur, à Paris.

Cette nouvelle édition contient de nombreux cas de guérisons, certifiées par des médecins dont le nom fait autorité dans la Science et par les malades eux-mêmes. On peut se la procurer chez tous les libraires de France, ou on la recevra franco en adressant 1 fr. 50 c. en timbres-poste à l'Éditeur, ou au Docteur Jules Boyer, 5, Boulevard de Denain, à Paris.

**LA MODE ILLUSTRÉE**

Rue Jacob, 56, Paris.

UN NUMÉRO DE 8 PAGES, GRAND IN-4°, PARAISSANT CHAQUE SAMEDI.

Prix, pour Paris: Un an, 42 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.

Prix, pour les départements: Un an, 44 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50.

**CORRESPONDANCE**

**ENTRE NICE ET MONACO**

Durée de la traversée:

1 heure.

**SERVICE DES BATEAUX A VAPEUR.**

SAISON D'HIVER

1864-65.

**DÉPARTS DE NICE.**

1<sup>er</sup> départ 11 h. du matin (*Bull-Dog*)  
 2<sup>me</sup> id. 1 h. du soir (*Palmaria*)  
 3<sup>me</sup> id. 4 h. " (*Bull-Dog*)  
 4<sup>me</sup> id. 6 h. " (*Palmaria*)

**DÉPARTS DE MONACO.**

1<sup>er</sup> départ 9 h. du matin (*Palmaria*)  
 2<sup>me</sup> id. 1 h. du soir (*Bull-Dog*)  
 3<sup>me</sup> id. 3 h. " (*Palmaria*)  
 4<sup>me</sup> id. 10 h. 1/2 (*Bull-Dog*)

PRIX DE LA TRAVERSEE (EMBARQUEMENT ET DÉBARQUEMENT COMPRIS)

Sur le **BULL-DOG** 2 fr. — Sur la **PALMARIA** 4 fr. 50 cent.

Les Billets de passage sont délivrés au bureau de l'Agence situé sur le port.

Des Omnibus spéciaux partant du quai du Pont-Neuf, à côté du *Café de l'Univers* sont affectés à desservir chaque départ et chaque arrivée des bateaux.

**SERVICE EN VOITURES**

DÉPART CHAQUE JOUR: { DE NICE, à 10 heures du matin.  
 DE MONACO, à 8 id.

Le bureau des voitures est situé quai du Pont-Neuf, à côté du *Café de l'Univers*.

**CORRESPONDANCE ENTRE MONACO & MENTON**

DEUX DÉPARTS CHAQUE JOUR { De Monaco à 8 h. du matin et à 3 h. de l'après-midi.

EN VOITURE: { De Menton à 11 id. et à 5 h. id.

Prix de la place: 2 Francs. — Bureau à Menton aux Messageries Impériales.

Saison d'Hiver

**BAINS DE MER DE MONACO**

Saison d'Hiver

1864.

NOUVELLE SOCIÉTÉ.

1864.

GRAND ET VASTE ÉTABLISSEMENT SITUÉ SUR LE PORT.

**BAINS CHAUDS & BAINS FROIDS.**

La maison des Bains, située sur le port, offre aux familles étrangères la cure la plus complète par l'**HYDROTHERAPIE**, à l'eau douce et à l'eau de mer.

La température, toujours élevée et tiède à Monaco, est la même pendant l'hiver que celle de Paris dans le mois de juin et de juillet.

Vaste et magnifique Casino, récemment élevé en face de la mer. MM. les étrangers y trouvent, pendant toute l'année, les distractions et les agréments des Bains d'Allemagne, tels que Hombourg, Ems et Baden-Baden.

SALONS DE CONVERSATION, DE LECTURE, DE BILLARD ET DE BAL.



CONCERT CHAQUE JOUR, l'après-midi et le soir, dans la grande salle de bal. Hôtels, Villas et maisons meublées: prix modérés. — Station télégraphique. On se rend de PARIS à MONACO en 24 h.; — de LYON, en 15 h.; — de MARSEILLE, en 8 h., par le chemin de fer de la Méditerranée en passant par Nice. — Trajet de Nice à Monaco en 1 h., par un service permanent de bateaux à vapeur.

SERVICE RÉGULIER EN VOITURE: bureaux à Nice, boulevard du Pont-Neuf; à Monaco, placé du Palais.